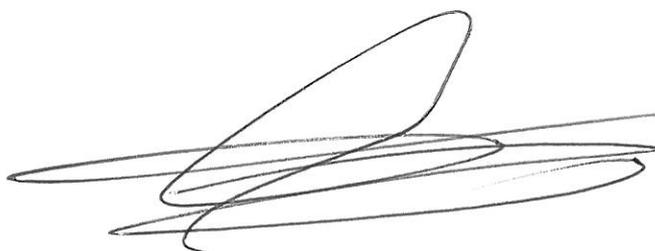


**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
27 JUIN 2016**

Le Conseil de l'institut, réuni le lundi 27 juin 2016 à 8h30 en salle François Goguel,

- a approuvé, à l'unanimité des voix exprimées, la proposition de réforme du Grand Oral dont la résolution adoptée est jointe au présent relevé de décisions.



Nicolas Metzger
Président du Conseil de l'institut

Conseil de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris du 27 juin 2016

RESOLUTION ADOPTEE PORTANT SUR LA REFORME DU GRAND O

Le Conseil de l'institut approuve la proposition de réforme du Grand O, en l'occurrence : un nouveau format fondé sur une soutenance d'un rapport de mémoire ou de stage, ou sur la présentation de la réalisation d'un projet selon le parcours pédagogique de l'étudiant, dont la validation est une obligation de scolarité avec possibilité de rattrapage.

Cette résolution modifie ainsi l'article 44 du règlement de scolarité en remplaçant le point « avoir passé le Grand O » par « avoir validé le Grand O ».

La réforme sera mise en place dès l'année universitaire 2016-2017.